



PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

**Séance du Conseil Municipal du Jeudi 10 juillet 2025 à 19 heures
à la Salle du Conseil Municipal – Mariages 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES**

L'an deux mille vingt-cinq et le 10 du mois de juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 14

-Qui ont pris part à la délibération : 9 + 5

Date de convocation : 23 juin 2025

Date d'affichage : 23 juin 2025

Présents : MM Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Nicole ESQUIRO, Céline BONIFACE, Didier COLLGON, Louis MARTIN, Nathalie MENGELLE, Yannick PORIEL, Didier SEAS.

Procurations : M Mikaël ETCHEVERRIA à Mme Nathalie MENGELLE, M Florent DÉJARDIN à M Jean-Michel SÉGNERÉ, Mme Marie-Chantal LONCA à Mme Céline BONIFACE, Mme Stéphanie SEGUIN à M Yannick PORIEL Mme Macha CLAVERIE à Madame Nicole ESQUIRO.

Monsieur Damien DAUTAN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A-Salle réception Mairie/Archives

**Rapporteurs Damien DAUTAN /
Yannick PORIEL**

B-Urbanisme/ Travaux

**Rapporteur Damien DAUTAN/Louis
MARTIN**

C-Contentieux

**Rapporteurs Damien DAUTAN / Didier
COLLGON / Jean-Michel SÉGNERÉ**

D-Ressources humaines

**Rapporteurs Nicole ESQUIRO/Céline
BONIFACE/Damien DAUTAN**

E-Groupe scolaire

Rapporteur Céline BONIFACE

F-Finances locales

Rapporteur Nicole ESQUIRO

G-Vie du village - Associations

Rapporteur Nathalie MENGELLE

H-Festival Enz'Horgues

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

I-Jurés d'assises

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

J-Informations diverses

☞ **Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 22 mai 2025**

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mai 2025.

A-Salle de réception / Archives :

Rapporteurs : Monsieur Damien DAUTAN et Monsieur Yannick PORIEL

Monsieur Damien DAUTAN fait le point sur les travaux d'aménagement de la salle de réunion/réception et de la salle de stockage des archives municipales.

La réception des travaux a eu lieu le 7 juillet 2025, peu de réserves ont été annotées.

Le chantier s'est très bien déroulé tant avec Amélie Bertandeau l'architecte qu'avec les entreprises qui, Monsieur Dautan le rappelle, ont toutes été choisies localement à savoir :

- SARL AAZ (Odos)
- SAS BAJON ANDRES (Tarbes)
- Pierre DULAC (Bernac-Debat)
- SAS SMI PYRENEES (Vielle-Adour)

Monsieur Yannick PORIEL intervient sur le planning d'installation des archives dans le local nouvellement aménagé. Les rayonnages pourront être fixés entre fin juillet et mi-août, déplacement des archives fin septembre et finalisation fin novembre. Il suggère d'inviter Monsieur François Giustiniani, directeur des archives départementales lorsque l'opération sera aboutie.

B-Urbanisme/Travaux :

Rapporteur : Monsieur Damien DAUTAN

Urbanisme

➤Bilan demandes d'autorisations d'urbanisme

7 déclarations de travaux divers, 1 demande de certificat d'urbanisme ont été déposées et 2 ventes de biens immobiliers de particuliers ont été réalisées entre le 23/05/2025 (dernier conseil) et le 10/07/2025.

➤Extraction d'une parcelle communale du domaine public et vente à Madame Hélène VAN-NIENWENHOVE

Monsieur Damien DAUTAN expose aux membres du conseil municipal la demande de Madame Hélène VAN-NIENWENHOVE domiciliée 17 rue du Montaigu à Horgues. Elle souhaite pouvoir acquérir une surface de terrain appartenant au domaine public et contigu à sa propriété afin de l'intégrer à sa parcelle. Cet espace étroit et enherbé n'ayant aucune utilité peut être cédé. Il s'agira d'extraire la surface du domaine public pour pouvoir procéder à la vente.

Délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- de mandater le cabinet de géomètres experts SMTB afin d'établir les documents d'arpentage pour extraction du domaine public et bornage.
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour prendre un arrêté de transfert de ce bien immobilier du domaine public communal à son domaine privé.
- de vendre à Madame Hélène VAN-NIENWENHOVE la parcelle cadastrée.
- tous les frais occasionnés par cette opération seront supportés par l'acquéreur.

Les membres du Conseil Municipal donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, en cas d'empêchement, pour régulariser ces résolutions dans l'acte notarié qui sera établi à l'Office Notarial de Me PUJOL-CAPDEVIELLE et SEMPÉ.

➤ *Achat terrain M et Mme Lannes*

Monsieur et Madame Lannes sont vendeurs d'un terrain, proche de celui de Monsieur Herrero, déjà acquis par la commune. L'opportunité d'acquérir du foncier étant une bonne opération à l'heure actuelle, Monsieur Dautan propose d'acheter ce terrain au prix que proposera la mairie, proche du précédent acheté, une estimation sera demandée.

Les membres du conseil municipal s'accordent sur le principe de cette acquisition.

Travaux

- ♦ Festival Enz'horgues : les ouvriers communaux sont actuellement mobilisés sur le festival. Ils repeignent en orange les murs de la Maison des Associations. La peinture est en grande partie financée par les sponsors du festival.
- ♦ Un regard a été réalisé devant le 37 route du Pic du Midi, régulièrement inondé lors de pluies même légères.
- ♦ La chape qui doit accueillir la table de ping-pong a été réalisée.
- ♦ Recherche d'un moyen de nettoyer et d'entretenir le city stade.

Intervention de Monsieur Louis MARTIN

- ♦ Important : le bureau de contrôle Veritas insiste pour que les anciens buts de foot disparaissent du site. Faire le nécessaire.
- ♦ Décision de prévoir un contrat de maintenance pour l'aire de jeux.
- ♦ Constat est fait que l'utilisation de la borne électrique a été divisée par 3 en 3 ans.

C-Contentieux :

Rapporteurs : Messieurs Damien DAUTAN / Didier COLLGON / Jean-Michel SÉGNERÉ

➤ *Antenne FREE* : Il est rappelé qu'un permis de construire a été accordé à Free pour l'implantation d'une antenne de téléphonie dont l'installation a démarré ; l'opérateur ayant eu gain de cause en justice face à la commune. Cependant, il a utilisé un chemin communal sans autorisation, ce qui a été constaté par huissier et a stoppé les travaux. La municipalité a persévéré dans son refus de permission de voirie.

➤ *Affaire CAMES* : Monsieur Didier COLLGON expose les avancées de la procédure dans ce dossier depuis le dernier conseil municipal.

D-Ressources humaines

Rapporteurs : Mesdames Nicole ESQUIRO/Céline BONIFACE/Damien DAUTAN

Madame Nicole ESQUIRO intervient

- Les collectivités sont tenues de mettre en place une participation pour la couverture santé mutuelle des agents, soit en proposant une mutuelle de groupe ou en participant à chaque contrat des agents adhérant à une mutuelle labellisée. La participation minimum est de 15 € par agent. Le centre de gestion a fait un appel d'offres et proposé une mutuelle. Chacun a été invité à comparer ses garanties avec celles proposées.
- La demande de Madame Virginie Péricou d'une formation fractionnée en deux ans aux fins de promotion est acceptée.
- Point congés élus et salariés

Monsieur Damien DAUTAN intervient

- Un agent contractuel, sur un emploi non permanent, a été recruté au mois de juillet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.
Les membres du conseil approuvent le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi saisonnier pour le mois d'août.

Madame Céline BONIFACE intervient

➤ Recrutements

Elle évoque les difficultés de recrutement pour les services périscolaires et extrascolaires. Il y a déjà une personne en moins et trois qui arrêtent fin août.

L'Etat ne propose plus de contrats aidés « parcours emploi compétences » et favorise plutôt les personnes bénéficiaires du RSA, ce qui restreint les offres, très peu de propositions à ce jour.

La piste de l'apprentissage est explorée, 2 ou 3 personnes se sont montrées intéressées.

Les contrats « services civiques » peuvent également être envisagés.

En attendant, Madame BONIFACE demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de recruter même en CDD : sa demande est acceptée à l'unanimité.

E-Groupe scolaire

Rapporteur : Madame Céline BONIFACE

➤ Effectifs

Année 2024/2025 : 129 élèves

Année 2025/2026 : 110 prévus à la rentrée

La cérémonie de départ au collège a eu lieu. 27 élèves de CM2 ont reçu le kit collège.

Délibération : Renouvellement 2025/2026 de la convention avec l'association Parlem, intervention en occitan, classes élémentaire et maternelle.

➤ Demandes de dérogations

- Les demandes de dérogations des enfants de Salles-Adour pour le CP doivent recueillir l'accord de Monsieur le Maire de Salles-Adour.
- Il est acté, sur demande et après concertation avec le personnel enseignant, de refuser les extérieurs ainsi que les Toutes Petites Sections (TPS)
- Les fratries seront acceptées.

➤ Intendance

- Poursuite de la procédure pour les problèmes de chauffage de l'école
- Problème avec la société de nettoyage MPA, un protocole est à mettre en place.

F-Finances locales :

Rapporteur : Madame Nicole ESQUIRO

➤ Finances : délibérations approuvées à l'unanimité

- Remboursement trop perçu de Total Energies : 5 factures pour un montant total 2 451,64 €.
- Remboursement pour rétrocession d'une concession au cimetière Laouët : 300,00 €.
- Fixation de la redevance d'occupation du domaine public réseaux Gaz : taux maximum.
- Demande subvention au FAFA 2025/2026 pour l'acquisition de buts sportifs football.
- Demande d'aide financière au titre des amendes de police.

G-Vie du village - Associations :

Rapporteur : Madame Nathalie MENGELLE

=> **Animations réalisées**

- ♦samedi 24 mai 2025 : Fête du jeu organisée par ludothèque CATLP en collaboration avec la Mairie à la salle polyvalente
- ♦mercredi 28 mai 2025 : Festival d'accordéon organisé par Accordéon Passion 65 à la salle polyvalente
- ♦jeudi 29 mai 2025 : W'Horgues Padel Tour organisé par Horgues Pyrénées Padel en partenariat avec la mairie
- ♦vendredi 13 juin : Concert lyrique organisé par Sylvia Miranda à l'église St Mauront de Horgues
- ♦samedi 14 juin 2025 : Spectacle de musique et de danse organisé par l'association Croche Pieds à la salle polyvalente
- ♦jeudi 19 juin 2025 : Randonnée organisée par le CCAS
- ♦samedi 21 juin 2025 : Fête de la musique organisée par l'association Le Bouillon au kiosque de la place des Ormeaux
- ♦samedi 05 juillet 2025 : Feu de la Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes au lac.

=>à venir :

- ♦vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025 : Festival Cubafrika (2^{ème} édition) organisé par l'association Franceska Danses à la salle polyvalente
- ♦jeudi 04 septembre Marche Nordique organisée par le CCAS
- ♦vendredi 05 septembre 2025 : Don du Sang organisé par l'EFS à la salle polyvalente
- ♦samedi 06 septembre 2025 : Forum des associations organisé par la mairie à la salle polyvalente
- ♦samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025 : Festival Enz'Horgues (2^{ème} édition) organisé par l'association Le Cercle Culturel de Horgues à la maison des associations
- ♦dimanche 21 septembre vide grenier organisé par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente
- ♦jeudi 02 octobre Marche Nordique organisée par la CCAS
- ♦samedi 4 et dimanche 5 octobre Octobre Rose organisé par la CCAS ? à la salle polyvalente
- ♦dimanche 12 octobre vide grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la salle polyvalente
- ♦samedi 18 octobre Randonnée organisée par le CCAS

H-Festival Enz'Horgues 2^{ème} édition :

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNÉRÉ

Visite d'ENZO en fin de séance du conseil municipal :

Monsieur le Maire se félicite du grand succès de la 1^{ère} édition du festival et encourage la seconde qui sera portée par l'association « le Cercle Culturel » qui a déjà entamé un gros travail.

Enzo dévoile son programme pour cette 2^{ème} édition du Festival Enz'Horgues qui sera ORANGE.

Les employés communaux avancent dans le support peinture de la MDA.

Les artistes seront 10 : 8 américains et 2 français.

Un plan communication plus musclé est mis en place.

Il y aura des échanges avec les horguais, avec les enfants, des Art battles, danseurs, une voiture graphée, toujours les objets revisités par les artistes pour la tombola, des murs supplémentaires seront graphés, sur le parking, une fresque s'étendra sur le mur de la MAM.

Le mardi soir après le Festival les artistes exposeront leurs œuvres à la galerie Valera, une soirée suivra.

Les sponsors sont vivement remerciés car leur participation est déjà très importante.

I-Jurés d'assises :

→ Tirage des jurés d'assises : 3 personnes désignées.

H-Informations diverses :

→ La semaine des Pyrénées souhaite refaire une UNE sur Horgues à paraître fin d'été.

→ Demande d'implantation d'un distributeur automatique de pizzas : refusé à l'unanimité compte tenu de la présence de la Strada, pizzas artisanales, déjà sur la commune.

→ Dossier SDE à examiner à partir de septembre afin de rendre neutre la consommation de tous l'espace autour de l'école.

→ Adhésion à l'union des CCAS (vu durant le congrès des maires) : 36 €/an, validé par les membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h30.



Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	